



La communauté Emmaüs du Plessis-Trévisé (41, avenue Lefèvre 94420) recrute son intervenant.e social.e

Le poste

1. La mission

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du conseil d'administration, sous le pilotage fonctionnel des 2 coresponsables, et en étroite collaboration avec l'équipe salariée et bénévole, l'intervenant.e social.e est en charge de l'accompagnement global, de l'accès aux droits et de l'inclusion sociale et citoyenne des compagnes et des compagnons dans le respect des valeurs et des textes de référence du Mouvement Emmaüs.

2. Les activités liées à la mission

Afin de mener à bien cette mission, l'intervenant.e social.e met en œuvre ou coordonne les activités suivantes :

A) Activités d'accompagnement individuel et collectif des compagnes et des compagnons

➤ Sur le plan individuel

- ✓ Etablit le diagnostic social des situations rencontrées ;
- ✓ Elabore et rédige le projet individualisé avec les personnes accueillies ;
- ✓ Aide aux démarches administratives : ouverture et/ou maintien des droits sociaux ;
- ✓ Accompagne la personne accueillie dans son projet individuel, mobilise les ressources nécessaires, l'oriente et la soutient ;
- ✓ Elabore et rédige les évaluations sociales, rédige les contrats de séjour ;
- ✓ Elabore et met en œuvre les projets de sortie de la communauté.

➤ Sur le plan collectif

- ✓ Propose, conçoit et conduit/anime des actions collectives et les évalue ;
- ✓ Favorise le renforcement du « vivre-ensemble » avec les coresponsables, salarié.e.s, bénévoles ;
- ✓ Contribue à la compréhension et à l'appropriation des règles de vie de la communauté.

B) Partenariat et travail en réseau avec les partenaires du territoire

- ✓ Identifie les partenaires directs et leurs actions et développe les réseaux ;
- ✓ Organise les relais en amont et en aval de la prise en charge des personnes accueillies ;
- ✓ Participe aux différentes commissions locales concernant le service dont il/elle a la charge ;
- ✓ Représente par délégation la communauté auprès des instances extérieures et rend compte de sa participation ;
- ✓ Diffuse et fait connaître les missions de l'association.

Les conditions du poste

3. Expérience et qualifications

- ✓ Diplôme du travail social (assistant.e de service social, éducateur.trice spécialisé.e, etc. obligatoire) ;
- ✓ Expérience professionnelle de deux ans minimum ;
- ✓ Excellente connaissance des acteurs et des dispositifs d'aide et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion ;
- ✓ Bonne connaissance du secteur associatif et de son fonctionnement ;
- ✓ Permis B obligatoire.

4. Savoir-être

- ✓ Sens relationnel (savoir aller vers l'autre, partager) ;
- ✓ Travail en équipe et en coordination avec des partenaires ;
- ✓ Sens de l'écoute, de la confidentialité et respect du choix des personnes accompagnées ;
- ✓ Autonomie, capacité d'organisation, réactivité ;
- ✓ Engagement et partage des valeurs du Mouvement Emmaüs ;
- ✓ Dynamisme et force de proposition
- ✓ Capacités rédactionnelles.

5. Conditions contractuelles

- ✓ Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois - possibilité de CDI si motivé.e
- ✓ Embauche à temps plein (35 h) ;
- ✓ Disponibilité ponctuelle en soirée ou weekends lors des événements importants de la communauté ;
- ✓ Rémunération selon convention collective nationale 51 ;
- ✓ Mutuelle prise en charge à 50 % et repas à la communauté ;
- ✓ Poste basé au Plessis-Trévisé (94).

Pour postuler, envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 30 juin 2019 à :

association@emmaus94.fr Madame LEBEL



La communauté Emmaüs du Plessis-Tréville (41, avenue Lefèvre 94420) recrute son intervenant.e social.e

La communauté Emmaüs du Plessis-Tréville

Fondée en 1954 à la demande de l'Abbé Pierre pour n'accueillir dans un premier temps que des femmes en difficulté, la communauté du Plessis-Tréville compte aujourd'hui une quarantaine de compagnes et de compagnons, dont des familles avec enfants et des personnes retraitées. En conformité avec les valeurs du Mouvement Emmaüs dont elle est membre, la communauté vit de son activité solidaire dans le domaine de la collecte, du réemploi et de la valorisation de biens de consommation courante. Les compagnes et les compagnons y sont accueilli.e.s de façon inconditionnelle et sans limite de durée après un parcours de vie souvent difficile (problématiques sociales, économiques, sanitaires, migratoires, judiciaires, etc.). Ils/Elles bénéficient des protections offertes par le statut juridique des organismes d'accueil communautaire et d'activité solidaire (OACAS, défini à l'article [L. 265-1](#) du Code de l'action sociale et des familles) : un hébergement décent dans un cadre communautaire, un soutien financier leur assurant des conditions de vie dignes (l'allocation communautaire) ainsi qu'un soutien personnalisé et un accompagnement social adapté à leurs besoins.

Afin de renforcer cette dernière mission actuellement réalisée par les deux coresponsables et l'appui de certain.e.s bénévoles, la communauté recrute un.e intervenant.e social.e à temps plein. Outre les compagnes et les compagnons, les forces vives de la communauté sont actuellement composées de 3 salariées locales (1 responsable comptable, 1 encadrante technique textile et 1 cuisinière) coordonnées par 2 coresponsables mises à disposition par le Mouvement Emmaüs, ainsi que d'un conseil d'administration de 18 membres et d'une cinquantaine de bénévoles de terrain.

Le poste

1. La mission

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du conseil d'administration, sous le pilotage fonctionnel des 2 coresponsables, et en étroite collaboration avec l'équipe salariée et bénévole, l'intervenant.e social.e est en charge de l'accompagnement global, de l'accès aux droits et de l'inclusion sociale et citoyenne des compagnes et des compagnons dans le respect des valeurs et des textes de référence du Mouvement Emmaüs.

2. Les activités liées à la mission

Afin de mener à bien cette mission, l'intervenant.e social.e met en œuvre ou coordonne les activités suivantes :

A) L'accompagnement individuel des compagnes et des compagnons :

- ✓ La réalisation d'une évaluation globale de la situation sociale et administrative des compagnes et des compagnons et l'actualisation de cette évaluation dans le temps ;
- ✓ Aller vers l'ensemble des compagnes et des compagnons, y compris celles et ceux qui n'expriment pas de besoin d'accompagnement spécifique, pour favoriser la mise en place d'un lien de confiance et l'éventuelle émergence d'une demande ;
- ✓ L'accompagnement à l'ouverture et au maintien des droits correspondant à la situation des compagnes et des compagnons (identité, fiscalité, prestations familiales, AME/CMU/CMU-C/ACS, AAH, ASPA, etc.)
- ✓ L'accompagnement à l'élaboration du projet de vie personnalisé des compagnes et des compagnons à court, moyen ou long terme et la production/mise à jour des écrits professionnels qui s'y rapportent;

- ✓ L'accompagnement des différentes problématiques rencontrées par les compagnes et les compagnons selon leur situation : droit au séjour, gestion budgétaire, santé physique et somatique, vieillissement et perte d'autonomie, justice, mesures de protection (tutelle/curatelle), formation, parentalité, apprentissage de la langue, loisirs, vacances, etc., en lien avec les partenaires institutionnels ou associatifs du territoire ;
- ✓ L'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de sortie de la communauté : logement (recherche, accès, gestion, suivi du logements passerelle et collectifs) ou à des établissements spécialisés du secteur médico-social, accès à la formation et à l'emploi, maintien d'un lien des compagnes et des compagnons avec la vie communautaire après leur départ, passage de relai avec les intervenant.e.s sociaux.ales de droit commun, etc. ;
- ✓ En lien avec la secrétaire comptable, le suivi administratif des compagnes et des compagnons à la communauté (inscription et suivi sur le logiciel FICOM, remise des attestations de présence et des relevés de cotisation, passage à la retraite, etc.) ;
- ✓ En lien avec les responsables, l'accueil et la réorientation des personnes en difficulté ne pouvant être intégrées à la communauté ;
- ✓ En lien avec les responsables, le conseil et la médiation en cas de tensions entre compagnes et compagnons ou entre compagnes et compagnons et d'autres membres de l'équipe salariée ou bénévole, et la sécurisation des exclusions par l'identification de solutions de réorientation en sortie de communauté (prévention des sorties sèches).

B) L'accompagnement collectif des compagnes et des compagnons

- ✓ En lien avec les bénévoles, l'accompagnement à la découverte de l'environnement de proximité et à l'inscription des compagnes et des compagnons dans le territoire (identification et exploration des équipements, services publics, associations locales, etc.) ;
- ✓ La co-construction d'ateliers, d'animations et d'événements à visée socioéducative encourageant l'autonomisation et la responsabilisation des compagnes et des compagnons (exemples : gestion budgétaire, recherche de logement, cuisine, régularisation, santé sexuelle et reproductive, égalité femmes-hommes, inter culturalité, etc.) en interne ou avec l'appui de partenaires extérieurs ;
- ✓ En lien avec les bénévoles, le renforcement du vivre-ensemble au sein de la communauté par la co-construction ou le soutien à la mise en place d'animations, de sorties ou d'événements (culturels, sportifs, environnementaux, citoyens, etc.) en interne ou avec l'appui de partenaires extérieurs ;
- ✓ En lien avec les responsables, la promotion de la compréhension et de l'appropriation par les compagnes et les compagnons des règles de vie de la communauté ;
- ✓ En lien avec l'équipe salariée et bénévole, la promotion de l'expression et de la participation des compagnes et des compagnons à la vie, aux projets, aux commissions et aux instances de décision de la communauté.

C) Le travail en réseau avec les partenaires du territoire

- ✓ La prospection et la rencontre des partenaires institutionnels ou associatifs pertinents à mobiliser dans le cadre de l'accompagnement individuel ou collectif des compagnes et des compagnons (centre communal d'action sociale, polyvalence de secteur, psychiatrie de secteur, service public de l'emploi, services préfectoraux, service pénitentiaire d'insertion et de probation ,associations spécialisées, etc.) ;
- ✓ La prise de rendez-vous et l'orientation vers ces partenaires en fonction des besoins d'accompagnement des compagnes et des compagnons ;
- ✓ En lien avec le conseil d'administration et les responsables, la formalisation de partenariats pérennes avec ces acteurs de l'accompagnement et éventuellement la participation à des réunions ou à des instances partenariales dans le territoire ;
- ✓ La réalisation d'une veille professionnelle sur l'évolution des dispositifs et des politiques de solidarité impactant l'accompagnement des compagnes et des compagnons, et la diffusion des informations auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté.

3. L'environnement de travail

A) Liens hiérarchiques

- ✓ L'intervenant.e social.e est salarié.e de l'association et donc placé.e sous l'autorité hiérarchique directe du conseil d'administration qui assure la fonction employeur et la gestion des ressources humaines ;
- ✓ S'agissant de la coordination quotidienne, le pilotage fonctionnel des missions de l'intervenant.e social.e est délégué aux coresponsables.

B) Liens fonctionnels

- ✓ Comme référent.e de l'accompagnement global des compagnes et des compagnons, l'intervenant.e social.e est autonome dans l'accomplissement de sa mission. Il/Elle les met cependant en œuvre en étroite collaboration avec l'équipe salariée.e, et en accord avec les coresponsables qui portent la gestion d'ensemble de la communauté ;
- ✓ Pour accomplir ses missions, l'intervenant.e social.e peut s'appuyer sur les personnes bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans l'accès aux droits, l'accompagnement physique, le bien-être, l'inclusion socioculturelle et le vivre-ensemble, etc. des compagnes et des compagnons ;
- ✓ L'intervenant.e social.e échange avec les responsables sur la situation individuelle des compagnes et des compagnons dans le respect du consentement de la personne et de son obligation de confidentialité. Il/elle veille donc à ne partager que les informations strictement nécessaires à la coordination et à la mise en œuvre de l'accompagnement. En cas de besoin, il/elle organise des temps d'échange tripartite avec les responsables et les compagnes ou compagnons concerné.e.s ;
- ✓ L'intervenant.e social.e participe au même titre que les autres salarié.e.s aux projets et démarches transversaux engagés par la communauté (exemples : élaboration du projet communautaire, des règles de vie, du livret d'accueil, etc. ; développement de projets de solidarité ; organisation de temps forts et d'événements communautaires, etc.) ;
- ✓ L'intervenant.e social.e participe aux réunions de l'équipe salariée, aux réunions communautaires et peut être invité.e à participer aux réunions du conseil d'administration ou du bureau.
- ✓ L'intervenant.e social.e élabore chaque année le rapport social et le présente à l'Assemblée Générale de l'Association.

C) Outils de travail

Pour mettre en œuvre sa mission, l'intervenant.e social.e s'appuie sur :

- ✓ Les documents de référence de la Branche communautaire et d'Emmaüs France en matière d'accueil et d'accompagnement (charte des communautés et de la Branche, motions, guide des pratiques administratives, etc.) ;
- ✓ Les documents de référence et les outils de la communauté (projet communautaire, règles de vie, livret d'accueil, etc.) ;
- ✓ Le logiciel de suivi social et administratif des compagnes et des compagnons FICOM ;
- ✓ La formation dispensée par Emmaüs France et la formation externe ;
- ✓ Les autres moyens mis à sa disposition : bureau pour recevoir les compagnes et les compagnons dans des conditions assurant la confidentialité, ligne téléphonique, ordinateur et véhicule partagé.



D) Liens avec le Mouvement Emmaüs

Pour s'imprégner des valeurs et de la culture du Mouvement Emmaüs et échanger ses pratiques professionnelles avec ses pairs, l'intervenant.e social.e peut notamment participer aux temps forts suivants : rencontre nationale des intervenant.e.s sociaux.ales, rencontre régionale des intervenant.e.s sociaux.ales, assemblée de Région, Assises de la Branche communautaire, actions de solidarité et d'interpellation, commissions permanentes ou groupes de travail d'Emmaüs France, Salon régional et national d'Emmaüs, service formation Emmaüs France, etc.

Les conditions du poste

4. Expérience et qualifications

- ✓ Diplôme du travail social (assistant.e de service social, éducateur.trice spécialisé.e, etc.) obligatoire ;
- ✓ Expérience professionnelle significative (2 ans minimum) auprès de ces publics, de préférence dans un contexte interculturel ;
- ✓ Excellente connaissance des acteurs et des dispositifs d'aide et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion (notamment étrangèr.e.s précaires, personnes éloignées de l'emploi, personnes sans domicile ou mal-logées, etc.) ;
- ✓ Bonne connaissance du secteur associatif et de son fonctionnement ;
- ✓ Permis B obligatoire.

5. Savoir-être

- ✓ Sens relationnel (savoir aller vers l'autre, partager)
- ✓ Travail en équipe et en coordination avec des partenaires ;
- ✓ Sens de l'écoute, de la confidentialité et respect du choix des personnes accompagnées ;
- ✓ **Autonomie, capacité d'organisation, réactivité ;**
- ✓ Engagement et partage des valeurs du Mouvement Emmaüs ;
- ✓ Dynamisme et force de proposition
- ✓ Capacités rédactionnelles.

6. Conditions contractuelles

- ✓ Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois; possibilité de CDI si motivé.e
- ✓ Embauche à temps plein (35 h);
- ✓ Disponibilité ponctuelle en soirée ou weekends lors des événements importants de la communauté ;
- ✓ Rémunération selon convention collective nationale 51 ;
- ✓ Mutuelle prise en charge à 50 % et repas à la communauté ;
- ✓ Poste basé au Plessis-Trévisé (94).

Pour postuler, envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 30 juin 2019 à :

association@emmaus94.fr Madame LEBEL